

Image not found or type unknown



procedure de divorce par accord commun

Par **saber tunisien**, le **04/04/2011** à **18:58**

rebonjour

en parlant avec elle on est d accord d attaquer le divorce par accord et je prend en charge tout les frais de l avocat mais la seule chose qui me fait peur c est mes papiers car elle arrette pas de me dire qu ils vont retirer mon titre de séjour et elle va elle et sa famille me detruire et vu que je suis seul ici j ai un peu peur car je connais pas bq sur les lois en france et j essaye de savoir tjrs

je voudrais etre sur que je perd pas mes droits et le jour ou elle quitte l appartement puis je demander qu elle me laisse la deuxieme copie de cle de l appartement .

merci a vous